



# Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 039, août 2010

*Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,*

*L'emblème de notre confrérie, qui représente les trois espèces de grands gibiers de la région (chamois, chevreuil et sanglier), ne sera pas adapté ou complété par un cerf dans un proche avenir. À vingt kilomètres de chez nous, sa migration en est entravée et la chasse sera ouverte à cet endroit dès cette saison. Cela ne laisse personne indifférent (voir ci-dessous).*

*Une autre chasse est ouverte depuis ce début du mois d'août. Ne soyez pas surpris d'entendre un coup de feu aux premières lueurs du soleil ou au crépuscule. Le sanglier est attendu hors forêts aux abords des cultures. La gestion des populations de renards et de blaireaux, avec une permission spécifique, est depuis quelques temps déjà au programme.*

*Alors bonne chance/chasse à tous.*

*Votre Président  
René Kaenzig*

## **Autorisation ou obligation de tir ?**

par René Kaenzig

À plusieurs reprises, nous avons publié quelques lignes mentionnant le retour du cerf dans notre région. On se répète peut-être un peu, mais le feuilleton a encore prévu quelques épisodes. Une histoire passionnante qui ne nous laisse pas indifférent quand on réalise que 27 cerfs (selon le dernier décompte) attendent dans les forêts du *Längwald* entre *Aarwangen* et *Niederbipp* dans l'espérance de continuer leur migration en direction du nord. Une distance en ligne droite qui n'est que d'environ 20 kilomètres jusqu'à notre *Grand-Val*! Un saut de puce pour un cerf, mais malheureusement aussi un saut

impossible en raison du barrage que forme l'autoroute A1.



La pression sur les forêts du *Längwald* est critique et les dégâts aux cultures sylvicoles sont déjà très importants. L'Inspecteur fédéral de la chasse, le Dr Reinhard Schnidrig, a déclaré son opposition à l'abattage d'animaux. Il prône la capture de quelques cerfs et leur libération au-delà de l'autoroute. Les autorités cantonales bernoises ont approuvé la première partie du concept, notamment la capture. Mais ces mêmes autorités sont totalement opposées à une libération sur sol bernois. Un arrangement a été trouvé entre la Confédération et le canton de Soleure qui accepte l'accueil sur son sol des éventuels "immigrants".



Les tentatives de captures de ce début d'année n'ont malheureusement pas été fructueuses. Sur ce constat d'échec, les autorités bernoises compétentes ont donc

**Confrérie St Hubert du Grand-Val**

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch  
http://www.st-hubert-du-grand-val.org  
CH-2746 Crémines, Suisse



décidé de mettre cinq cerfs de cette zone de gestion sur le prochain plan de chasse.

En regard de ceci, un certain mal être se fait sentir dans la communauté des nemrods. La majorité des chasseurs bernois ne sont pas favorables à la décision d'ouverture de la chasse aux cerfs dans cette zone de gestion. La migration du cerf vers le nord serait bienvenue et bien plus naturelle (malgré le petit coup de pouce pour franchir l'autoroute). Mais le chasseur porte tout au long de l'année la responsabilité de régulation des populations d'animaux en surnombre. Il doit maintenant l'assumer pleinement sous peine de se discréditer lui-même. Le dilemme est grand. Entre "autorisation de tir" et "obligation de tir", il n'y a plus tellement de différence.



Le tir d'un animal n'est de toute façon pas assuré d'avance. L'action de chasse ne sera donc pas banale. Même si l'éventuel lâché du coup de feu est empreint par un soupçon d'obligation, le succès de chasse n'en sera pas moindre. Tous les honneurs seront donnés à l'animal tombé ainsi qu'au tireur.

Quelques questions n'ont néanmoins pas encore de réponse quant à la situation critique dans laquelle nous nous trouvons:

- aurons-nous une émergence d'actions (locales) de protestations par les milieux écologiques, avant ou pendant la période de la chasse aux cerfs?
- est-ce que les militants (violents) de la cause animale seront plus actifs que jamais?
- ... et qu'en est-il de l'éco-terrorisme?

Un poids certain pèsera sur les épaules des autorités politiques du canton, mais malheureusement aussi sur le chasseur.

## L'éco-terrorisme

par René Kaenzig

Le terme éco-terrorisme est une nouvelle dénomination qui désigne les menaces, les intimidations ou les actes de violence contre des biens ou des personnes commis par des groupements écologiques extrémistes. Pour ce qui a trait au sujet des animaux, d'autres termes sont utilisés pour définir les partisans de tels mouvements: les *militants violents de la cause animale* ou de la *protection animale*, parfois les *militants animalistes* ou les *extrémistes de la cause animale* ainsi que les *milices pour les droits des animaux* et bien d'autres encore.

De telles actions agressives ne sont pas nouvelles. C'est en Angleterre, dans les années 1970, que des groupuscules extrémistes qui militent pour la protection des animaux ont pris naissance. On en retrouve dans les années 1980 aux USA. Depuis quelques années, des actions musclées contre la chasse font régulièrement la une des journaux en France.

La Suisse n'a pas été épargnée par des violences pour défendre la cause animale. On se souvient des actions de l'an passé contre des collaborateurs de l'industrie pharmaceutique suisse qui ont été la cible d'infractions (incendie de bâtiment, profanation de tombe, graffitis, déprédations sur des véhicules, etc...) perpétrées par des opposants à l'utilisation d'animaux à des fins de recherches. Cirques, zoos et autres parcs animaliers sont souvent pris comme cible pour s'opposer aux animaux en cage. Des fourreurs, tanneurs et même des boucheries ne sont pas en reste.

La majorité des groupements écologiques dénoncent vigoureusement ces méthodes violentes et privilégient le dialogue, les campagnes médiatiques et celles-ci respectent l'intégrité de chacun.

**Prochain Stamm !  
Pique-nique en famille**

**Mercredi 26 août 2010  
dès 19:00 heures**



C'est du vécu

## Le *Längwald* de mon enfance

par René Kaenzig

La situation du cerf dans la forêt du *Längwald* ne me laisse pas indifférent à plus d'un titre. C'est grâce à ce sujet que je me suis projeté dans mon enfance. Des souvenirs ont émergé de cette impulsion. Le cerf n'y était pas présent à cette époque, mais j'entends à nouveau mon grand-papa *Alfred* me demander ... *Gömer hüt i Längwald?*... et c'est avec plaisir que je m'équipais de ma trottinette ou de mon vélo pour l'accompagner.

J'ai passé pratiquement toutes mes vacances d'été de mon enfance chez mes grands-parents à *Oberbipp* (BE). Mon grand-papa avait un programme quotidien empreint d'un métronome (il faut dire qu'il avait travaillé dans l'horlogerie). Dès sa retraite, tous les jours et tout au long de l'année, et ceci par tous les temps, l'après-midi était consacré à sa promenade. Et pas n'importe quel parcours: le *Längwald* ! Un parcours relativement plat qui empruntait un passage sous l'autoroute (!) et un autre par-dessus la ligne ferroviaire.



Le *Längwald* en arrière plan (passage sous l'A1)

Sur le cheminement de la promenade, il était intéressé par les derniers chantiers de l'autoroute, mais aussi par ceux des nouvelles fermes. Le projet de l'époque était de sortir les agriculteurs du centre du village. Certaines fermes étaient déjà habitées et nous rendions une petite visite aux anciens villageois. Nous passions ensuite au minimum encore deux heures dans le fameux *Längwald*. Grand-papa aimait bien la fraîcheur qu'offrait cette forêt tout au long de l'été.

Je ne me rappelle pas d'y avoir vu un quelconque animal. Mais je me rappelle très bien de la différence entre cette forêt-là et les nôtres: la topographie. J'appréciais énormément de pouvoir y jouer au plat.

Environ quatre décennies plus tard, j'y suis retourné. Pas pour y voir un cerf, mais pour ... enfin ... je ne sais pas pourquoi! C'est probablement ma facette de rêveur et de nostalgique qui a refait surface.



En fin de balade, je suis retourné à mon village d'origine et j'ai été boire un verre, non pas au *Hirschen* (il n'y en a pas), mais au *Bären*. Au *Stamtisch*, j'ai rejoint mon oncle *Franz* et d'autres bourgeois. Nous avons parlé ... des cerfs du *Längwald*. Plus tard, je me suis même posé la question: est-ce que mon bois de feu aurait-il déjà vu un cerf? Cela me fera rêver une fois de plus devant mon feu de cheminée ...

## Combe-Grède: et de dix !

par René Kaenzig

Le dixième comptage des animaux sauvages dans le district franc fédéral de la *Combe-Grède (Chasseral)* s'est effectué à mi-juillet. Le garde-faune du lieu *Sébastien Balmer*, accompagné d'une multitude de bénévoles, se sont mis à l'affût tout au long de la soirée dans des secteurs bien définis. Une grande majorité des membres de la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* était présente. Les fidèles à cette action de recensement étaient responsables des secteurs identiques aux années passées. Pour ma part, on m'a été attribué la petite vallée entre le *Pré aux Auges* et la *Métairie de Morat*. Un secteur que j'appré-



cie énormément au vu du nombre d'animaux observés les années ultérieures. Plus d'un accompagnant fut impressionné par la multiplicité de la faune. Cette fois-ci, j'étais accompagné uniquement de mon chien *Choc*.



Préparation du briefing par les gardes-faune Sébastien Balmer (à gauche) et Claude Etienne

J'ai un peu été déçu cette année par les maigres observations de chamois (cheptel en régression). Ils n'étaient tout simplement pas au rendez-vous. Mais j'ai eu un autre cadeau: la chance d'observer plus de 21 marmottes bien distinctes (comptage en 2009: 1 marmotte!). Il y en avait bien plus encore, mais n'étant pas sûr de compter certains individus à double, la consigne était claire: on ne note pas. Le cheptel est définitivement en progression.



Approche sur une marmotte à moins de 3 mètres

En fait, c'est bien la première fois de ma vie que je me suis fait siffler aussi souvent. Ma présence ne fut pas trop appréciée. *Choc* appréciait tout ce tintamarre. De plus, cette odeur nouvelle à son répertoire, la faisait travailler à ne plus savoir où mettre la truffe. En fait, elle m'a bien épaulée pour compléter ma table de comptage.

### Un petit instant partagé

par René Kaenzig

J'ai intitulé ces images par "L'écureuil et le sanglier". C'est la fable de *La Fontaine* ayant pour titre "La Cigale et la Fourmi" qui m'est venu à l'esprit quand j'ai vu le résultat du piégeage photographique. Pas moins de 10 kg de maïs, prévu pour les sangliers, ont disparu en 10 jours. Le calcul est facile: 1kg/jour. Les cents séquences vidéo prouvent que c'est ce magnifique petit écureuil qui s'est délecté sur le dispositif de jour comme de nuit.

Extraits de mon adaptation: *...Le sanglier, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvu quand la bise fut venue. Pas un seul petit grain de maïs. Il alla crier famine chez l'écureuil son voisin, le priant de lui prêter quelque grain pour subsister jusqu'à la nouvelle saison...*



Quelques vidéos sont à visionner sur notre site internet



## Message du Canada

C'est avec grand bonheur que nous avons reçu par courriel le message ci-dessous d'un prêvôtois bien connu, "exilé" au Canada:

*Je viens de regarder ce soir (ndlr: 24.07.10) l'émission de "Passe-moi les jumelles", sur TV5 CANADA, avec des amis chasseurs québécois. Ils ont été épatés de voir votre façon de faire, de votre sensibilité à la faune et à la nature. Ils ont adoré la chasse avec les chiens, les paysages magnifiques et ... propres.*

*Je vous félicite pour l'excellent travail. C'était beau de voir le pays de chez nous ... et votre bel accent.*

*Richard Nyffeler, Compton (Québec), Canada*



*Des cerfs de Virginie sur les pistes de motoneige, ils adorent nos autoroutes de neige ... pour se déplacer sans trop de problème.*



*Un jeune orignal*



*Une dinde sauvage*

## Bon appétit !

par Michèle et Philippe Dumont



Quand vous donnez un gibier à *bouchoyer* à votre boucher, n'oubliez pas de lui demander de vous mettre de côté les déchets de viande, car cela vous donnera une délicieuse terrine et de plus, c'est très simple à préparer:

## Terrine de gibier

### Ingrédients:

- 1 kg de déchets hachés
- 400-500 gr de chaire à saucisse de porc
- du lard à cuire coupé en tranches
- 2 échalotes
- du thym
- du genièvre
- sel
- poivre
- cognac
- du poivre vert, des morilles ou des aïelles selon la terrine que vous avez décidé de faire.

### Préparation:

- mélanger la viande de gibier avec la chaire à saucisse
- bien pétrir
- hacher les échalotes et ajouter à la viande
- saler et poivrer
- ajouter le thym, le poivre vert et un peu de cognac
- mélanger le tout et goûter
- rectifier l'assaisonnement selon votre goût
- chemiser un moule à terrine avec les tranches de lard afin de pouvoir recouvrir le dessus de la préparation
- presser le mélange de viande dans le moule
- recouvrir avec le lard sortant de votre moule
- arroser légèrement de cognac
- mettre au frais pendant une nuit
- préchauffer le four à 180°C
- cuire votre terrine au bain-marie pendant environ 75 minutes
- sortir la terrine du four et bien laisser refroidir avant de déguster

## Bon appétit !

*Michèle et Philippe*

